



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 17 novembre 2022

### **OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS LE JURA DU VENDREDI 25 NOVEMBRE AU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022**

**Du 25 novembre au 2 décembre 2022**, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, nous voulons offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement. L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'Etat se déclinera sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

**Cette opération ne s'adresse pas aux tireurs sportifs, aux pratiquants du ball-trap, biathlètes et collectionneurs**, qui feront l'objet d'un enregistrement ultérieur dans le système d'information sur les armes (SIA).

**Dans le département du Jura**, plusieurs sites de collecte seront mis en place afin de vous permettre de restituer des armes dont vous souhaiteriez vous séparer.

**Ces restitutions d'armes et de munitions** se feront sans formalités administratives auprès des policiers et gendarmes présents dans les 13 communautés de brigade du département ainsi qu'au commissariat de police de Lons-le-Saunier, du 25 novembre au 2 décembre et de 9h à 17h.

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

## La liste des lieux de dépôt est la suivante :

- Brigade de gendarmerie – Orchamps : 51 Rue de la République – Orchamps
- Brigade de gendarmerie – Salins-les-Bains : 7 Route de Blégnay – Salins-les-Bains
- Brigade de gendarmerie – Saint-Laurent-en-Grandvaux : 21 Rue du Coin-d'Amont – Saint-Laurent-en-Grandvaux
- Brigade de gendarmerie – Champagnole : 1 Avenue Jean Jaurès – Champagnole
- Brigade de gendarmerie – Hauts de Bienne : Morez 8A Avenue Louis Paget – Hauts de Bienne
- Brigade de gendarmerie – Saint-Claude : 26 Avenue de la Gare – Saint-Claude
- Brigade de gendarmerie – Arinthod : 1 Rue Jean Breuil – Arinthod
- Brigade de gendarmerie – Saint-Amour : 2 Rue Lamartine – Saint-Amour
- Brigade de gendarmerie – Bletterans : 1 Place du Colombier – Bletterans
- Brigade de gendarmerie – Poligny : 8 Rue de l'Egalité – Poligny
- Brigade de gendarmerie – Chaussin : 2 Rue du Docteur Briot – Chaussin
- Brigade de gendarmerie – Dole : 38 Avenue Jacques Duhamel – Dole
- Brigade de gendarmerie – Lons-le-Saunier : 51 Avenue Camille Prost – Lons-le-Saunier
- Commissariat de police de Lons-le-Saunier : 6 avenue du 44e-Régiment-d'Infanterie – Lons-le-Saunier

**Si vous souhaitez les conserver**, un agent de la préfecture sera également présent au commissariat de Lons-le-Saunier ou au point numérique de la préfecture pour vous aider à enregistrer vos armes dans le système d'information sur les armes (SIA).

Vous êtes invité à ne pas apporter vos armes lors de vos déplacements dans ce cadre, et à vous munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile récent
- Des photographies de bonne qualité de l'arme faisant l'objet de la demande de conservation, permettant de visualiser les différents marquages (marque, modèle, fabricant, calibre, longueur de l'arme, longueur du canon, et dans toute la mesure du possible, son numéro)

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, vous pourrez prendre rendez-vous via le **03.84.86.85.28** ou **03.84.86.84.30** pour une collecte à votre domicile.

Si vous disposez d'objets dangereux (munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm), vous serez également invités à contacter la préfecture au **03.84.86.85.28** ou **03.84.86.84.30** pour organiser un enlèvement sécurisé.

## Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX